FLOCK Alain
Post - Voie des Champs Mêlés, 54.
Tél: 0032 495 53 40 16.
Mail: architecteflock@me.com
6717 ATTERT

Ingénieur civil architecte diplômé Ulg
Membre stagiaire au CEAB
Porteur du certificat en expertise judiciaire de la construction Ulg
Inscrit au tableau de l'ordre de la province de Luxembourg

le 11 janvier 2016

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE D'ARLON - N° 15/601/A - jugement du 04 novembre 2015
expertise judiciaire: Assoc. des Coprop. Résidence du Bois du Beynert c/ Habitat + Concept S.A.

Partie demanderesse:
Association des copropriétaires de la résidence du bois du Beynert
Représentée par la Sprl Bureau Rossignol / Haloup, 4 / 6880 BERTRIX
Mme Loredana DIGIACOMO / rue Nouvelle, 46 / 6700 FREYLANGE
Mr Raphaël PIEROUX / rue de la Barrière, 3 / 6700 STOCKEM
Mr Nicolas PASO / rue Nouvelle, 46-3 / 6700 FREYLANGE
Mr Noel FASBENDER / rue de la Carrière, 53 / 6717 TATTERT
Mr Ludovic HUYS / cité Oricherhoel, 37 / LU-8036 STASSEN
Mr Maxime ANTOINE / rue Nouvelle, 46-7 / 6700 FREYLANGE
Mme Francine LEPIECE / rue Nouvelle, 46-10 / 6700 FREYLANGE
Ayant pour conseil Maître Frédéric GAVROY avocat / rue des Martyrs, 19 / 6700 ARLON

Partie demanderesse en intervention volontaire:
Mr Antoine DETAILLE / rue Nouvelle, 46 Bte 10 / 6700 FREYLANGE
Mr Xavier WYARD / rue Nouvelle, 46 Bte 8 / 6700 FREYLANGE
Mme Catherine MATHIEU / Millewee, 20 / 6717 METZERT
Ayant pour conseil Maître Frédéric GAVROY avocat / rue des Martyrs, 19 / 6700 ARLON

Partie défenderesse au principal, demanderesse en intervention et garantie
SA HABITAT+CONCEPT / rue de la Gare, 18 / 6880 BERTRIX
Ayant pour conseil Maître Alexandre MIGNON avocat / rue Jules Poncelet, 2 / 6840 NEUFCHATEAU

Partie défenderesse en intervention forcée et garantie
Société Civile d'architectes ATELIER D&R / Buisson Ponsin, 2 / 6800 LIBRAMONT CHEVIGNY
Ayant pour conseil Maître Pierre NEYENS avocat / Rue des Déportés, 131 / 6700 ARLON

Partie défenderesse en intervention et garantie
Sprl BALFROID-MAGNEE / rue Jean Meunier, 10 / 6922 WELLIN
Ayant pour conseil Maître Patrick DAVREUX avocat / rue de la Station, 17 / 6920 WELLIN

Partie défenderesse en intervention et garantie
Mr Sebastien JAVAUX / rue de l'Ermite, 141 / 6890 LIBIN
Ayant pour conseil Maître Danielle ANNET / rue Pierre Thomas, 4 / 6600 BASTOGNE

Partie défenderesse en intervention et garantie
Sprl Menuiserie Patrick BOUILLOT, Aux Roches, 6 / 6887 HERBEUMONT

Envoi par courriel

- ☐ Maître Frederic GAVROY
- ☐ Maître Alexandre MIGNON
- ☐ Maître Pierre NEYENS
- ☐ Maître Patrick DAVREUX
- ☐ Maître Danielle ANNET
- ☐ Mr Henri PONCIN
- ☐ Bureau RIGO
- ☐ Bureau LEXA LIEGE

Envoi par simple courrier:

- ☐ Sprl Menuiserie Patrick BOUILLOT

FLOCK Alain
Post - Voie des Champs Mêlés, 54.
Tél: 0032 495 53 40 16.
Mail: architecteflock@me.com
6717 ATTERT

Ingénieur civil architecte diplômé Ulg
Membre stagiaire au CEAB
Porteur du certificat en expertise judiciaire de la construction Ulg
Inscrit au tableau de l'ordre de la province de Luxembourg
le 11 janvier 2016

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE D'ARLON - N° 15/601/A - jugement du 04 novembre 2015
expertise judiciaire: Assoc. des Coprop. Résidence du Bois du Beynert c/ Habitat + Concept S.A.

Mesdames, Messieurs, Maîtres,

Veuillez trouver en annexe mes premiers préliminaires dans l'affaire sous rubrique.

Je vous en souhaite bonne réception et attends vos observations pour le

Mercredi 15 juin 2016 - 17h00 (au plus tard).

La réunion technique telle que reprise au point 1.6. de ces préliminaires pourrait avoir lieu aux dates que je propose ci après, merci de confirmer le maximum de vos disponibilités avant ce jeudi 02 juin 17h00:

Lundi 06 juin 10h00 ou 15h00
Vendredi 10 juin 10h00
Mardi 14 juin 10h00
Vendredi 24 juin 10h00
Lundi 27 juin 10h00 ou 15h00

La présence de Mr Poncin, Habitat+Concept S.A., Mr Rigaux, Balfroid-Magnée ainsi que l'accès aux appartement A4, A5 et A7 sont indispensables.
Il s'agit d'une réunion technique pour laquelle la présence des conseils juridiques n'est pas requise.

☐ Copie est réservée à Madame, Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance d'Arlon.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Maîtres, à l'assurance de ma parfaite considération.

A FLOCK